

**COLLOQUE**

« Batailles inscrites au drapeau de la gendarmerie : missions, héros et faits d'armes »

**Mardi 23 octobre 2018**  
de 9h00 à 18h30  
à la direction générale de la gendarmerie nationale

Inscription sur : [www.anorgend.org](http://www.anorgend.org)

ANORGEND FRANCE

Logos des partenaires : AN, M, D, B, C, S, F, L, U, N, O, V, E, I, A, etc.

## Une journée d'étude organisée avec le soutien du Service Historique de la Défense, de la Direction générale de la Gendarmerie nationale et de Sorbonne Université

(DGGN – 4 rue Cl. Bernard – Issy-les-Moulineaux – Gare de Clamart (Montparnasse, ligne N) ou Bus lignes 169, 323, 394, arrêt GI de Gaulle)

***Tout ce que vous voulez savoir de nouveau sur Hondschoote, Villodrigo, Taguin, Sébastopol, mais aussi sur les gendarmes au combat pendant la Guerre de 1870, la Guerre d'Indochine, la Guerre d'Algérie et enfin sur une catégorie de militaires longtemps oubliés dans la mémoire du corps comme dans la recherche historique : les prévôtas.***

**9h00** Allocution d'ouverture de Pierre LAUGEAY, chef du service historique de la défense

### CONFÉRENCE INAUGURALE

**9h30** Hervé DRÉVILLON - *Professeur d'Histoire moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Directeur de la recherche au Service Historique de la Défense*

#### La bataille, du combat au récit

Napoléon définit la bataille comme « une action dramatique qui a son commencement, son milieu et sa fin ». Cette définition peut paraître ironique, tant elle semble vouloir esquiver la difficulté de statuer sur l'essence de la bataille en la réduisant à ses attributs narratifs. Elle mérite pourtant d'être prise au sérieux, car elle souligne l'importance de la structure narrative et des règles de la dramaturgie classique, dans la construction de la bataille comme un fait historique, mais aussi comme un objet de la pensée militaire. L'évidence objective d'un affrontement entre deux armées, dans une durée et un espace délimités mérite ainsi d'être interrogée en tenant compte de tous les facteurs qui font de la bataille un objet complexe, qui, à juste titre, a fasciné les romanciers, les historiens et les théoriciens de la guerre.

### SESSION 1 - LA BATAILLE : HEROS ET IMAGES

**10h30** Commandant Laurent LOPEZ - *Docteur en Histoire. Service Historique de la Défense, Département des recherches historiques et de l'enseignement, commandant au bureau gendarmerie / Chercheur associé au Centre d'étude sociologique sur le droit et les institutions pénales (CNRS/Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines)*

#### Des gendarmes tués à Sébastopol (1855). Retour sur une scène de Crimée.

Le 1<sup>er</sup> mai 1854, la gendarmerie d'élite, formée un an auparavant, est intégrée dans la nouvelle garde impériale de Napoléon III, sous la forme d'un régiment à pied et d'un escadron. Deux des bataillons du régiment à pied s'illustrent au siège de Sébastopol, le 7 juin 1855, en participant à l'assaut des défenses de la place. Au-delà du rappel des faits, on constate que la mémoire de la bataille est encore bien présente dans les années 1870 et 1880 alors que le régime impérial a été remplacé par la Troisième République. Quelles significations et quelle portée les gendarmes attribuent-ils aux combats de leurs aînés en Crimée quand cette bataille est inscrite au drapeau en 1913 ?

**11h00** Natalia GRIFFON de PLEINEVILLE - *Rédactrice en chef Gloire & Empire, Prétorien magazine*

### **Le combat de Villodrigo, 1812.**

Pendant que l'armée de Napoléon était en pleine retraite de Russie, d'autres batailles se déroulent en Espagne. Après l'échec du siège de Burgos, Wellington entame une retraite vers ses bases. Le 23 octobre 1812, son arrière-garde livre un combat à Villodrigo, dans lequel se distingue particulièrement la Gendarmerie française. Son colonel Beteille y reçoit plusieurs blessures, mais survit miraculeusement et il est promu général de brigade pour ses exploits. Le nom de cet affrontement figure sur le drapeau de la Gendarmerie nationale française comme un de ses plus beaux faits d'armes.

**11h30** Capitaine Richard FILMOTTE - *Directeur du Musée de la gendarmerie nationale*

### **Souvenirs de batailles, peines et gloires dans les collections du musée.**

Les soies de nos emblèmes portent traces de nos heures de gloire ; ces lieux, faits et dates sont exposées aux yeux des militaires ou du public quand sort le drapeau. Il est certes d'usage de les connaître, mais ces batailles ne sont-elles pas de belles endormies le reste du temps ? Et nos héros des batailles perdues ? Et les victoires qui n'en sont pas vraiment ? Le drapeau ne révèle pas tout ; à travers les collections musée de la gendarmerie, nous honorons bien plus que les batailles au Drapeau, nous présentons l'épopée de notre institution.

## **SESSION 2 - LES COMBATS DE LA DECOLONISATION AU XXI<sup>E</sup> SIECLE**

**14h00** Aurélien HERMELLIN - *Master de Sorbonne Université sous la direction de Jean-Noël LUC (La 2<sup>e</sup> Légion de Garde républicaine de Marche, 1947-1950 : quelle guerre pour quels hommes ?). Doctorant sous la direction d'Arnaud HOUTE (Les Légions de gendarmerie pendant la Guerre d'Indochine)*

### **La Garde Républicaine de marche en Indo, entre Phoenix et chant du cygne (1947-1950) ?**

Après l'échec des négociations avec les nationalistes indochinois en avril et en juillet 1946, la Gendarmerie nationale est mise à contribution pour organiser, à partir de décembre, trois légions de Garde Républicaine de Marche (GRM). Ces troupes contribuent, de plusieurs manières, à l'action du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO). Débarquées dans un territoire en plein chaos, et mal équipées, elles vivent dans l'urgence, au détriment des gradés et des gardes.

L'action de la GRM produit une mémoire militarisée de la Gendarmerie pendant la Guerre d'Indochine, illustrée par l'inscription au drapeau. Mais l'image presque romantique diffusée à l'issue du conflit, à la façon de la chanson de geste des « paras », n'est qu'une face de la médaille. Les avancées de la recherche révèlent d'autres attitudes. Des gendarmes, y compris des officiers, refusent de partir en Extrême-Orient, pour diverses raisons. Sur place, des réticences et des protestations s'ajoutent aux erreurs. C'est dire que l'intervention indochinoise de la GRM reste un chantier ouvert. Faut-il y voir l'occasion d'une reconstruction militaire du corps, dès l'après-guerre, exploitée ensuite par son ego-histoire ? Ou s'agit-il d'un chant du cygne de l'engagement, à grande échelle, de la Gendarmerie nationale en qualité d'arme combattante à part entière ?

**14h30** Arnaud AZÉMA - *Master d'histoire de Sorbonne Université, sous la direction de Jean-Noël LUC (La Gendarmerie mobile au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. L'histoire méconnue de militaires polyvalents et ductiles)*

### **Entre engagement et refus ? Les interventions militaires des gendarmes pendant la Guerre d'Algérie**

De 1954 à 1959, les diverses interventions des gendarmes entraînent leur intégration aux opérations militaires. Les pelons départementaux constitués, dès 1954, contribuent au renseignement et aux actions de bouclage. Après l'élargissement des opérations, les escadrons de la Mobile et ses commandos de chasse participent aux combats, à la satisfaction des chefs de l'armée. La situation change, à partir de 1959, lorsque la gendarmerie, recentrée sur le maintien de l'ordre, devient, en plus, le principal instrument de la politique gaullienne, contestée par une partie des troupes. Au-delà de ces faits connus, les progrès récents de la recherche permettront d'analyser l'évolution des sentiments des mobiles engagés en Algérie.

## **SESSION 3 - LA MEMOIRE DES BATAILLES A L'EPREUVE DE L'HISTOIRE**

**15h15** Renaud FAGET - *Agrégé d'Histoire, professeur au lycée Honoré d'Estienne d'Orves à Nice. Titulaire d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Paul Bertaud (La bataille d'Hondschoote), d'un diplôme d'études approfondies sous la direction d'Hervé COUTAU-BÉGARIE (Stratégie, grande tactique et tactiques révolutionnaires) et d'une thèse sous la direction de Bernard GAINOT (Commander en 1792-1793 : le cas Houchard)*

### **La bataille d'Hondschoote, une victoire discutée**

En septembre 1793, l'armée du Nord commandée par le général Houchard et comprenant une division de la Gendarmerie nationale, remporte une victoire à Hondschoote contre le corps expéditionnaire anglais qui doit alors renoncer à la prise de Dunkerque.

Cette victoire intervient dans un contexte de crise militaire aiguë : le territoire national est assiégé par la Coalition, l'autorité de la Convention est contestée en France, le commandement est affaibli par l'émigration, les trahisons et les révocations. Les attentes du pouvoir, qui décrète « la patrie en danger », sont donc fortes. Le Comité de salut public espère que le général Houchard - qui passe pour un officier « sans-culotte » - pourra dégager la place de Dunkerque, inverser une dynamique négative et mener l'armée d'après les préceptes du "système populaire".

Pourtant, malgré la victoire, le général est arrêté avant d'être jugé et exécuté. L'autorité politique et la justice considèrent la bataille d'Hondschoote comme un faux succès et comme le masque d'une trahison. Pour le démontrer, elles forgent une définition de la victoire au-delà des apparences tactiques, qu'elles opposent au discours confus et inefficace du commandement. Hondschoote est donc un moment important dans la formulation d'une doctrine républicaine de la guerre.

La bataille est également le premier combat inscrit sur le drapeau de la Gendarmerie - une inscription que partagent également cinq régiments d'infanterie. En 1793, le rôle des gendarmes à Hondschoote est souligné par des rapports. Il convient toutefois d'interroger ces récits qui s'inscrivent dans un écheveau complexe de contraintes. En effet, le contexte politique particulier de l'année 1793, la doctrine républicaine de la guerre et les limites des comptes rendus fournis par le commandement expliquent sans doute que l'offensive des gendarmes ait été valorisée par rapport à d'autres épisodes de la bataille.

**15h45** Commandant Benoît HABERBUSCH - *Docteur en histoire. Directeur du pôle histoire du Centre de recherche de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale (CREOGN)*

### **Taguin, une victoire encombrante ? La prise de la smala d'Abdel Kader à l'épreuve de la mémoire.**

Parmi les victoires inscrites au drapeau de la gendarmerie, Taguin paraît être celle qui a le moins bien traversé le temps. L'effectif, plutôt symbolique, des 30 gendarmes à cheval, la faiblesse numérique de l'adversaire et l'objectif même de la conquête de l'Algérie constituent autant d'éléments visant à remiser cet événement dans les tiroirs poussiéreux de l'histoire coloniale. L'impact de cette prise de guerre ne semble même pas avoir été aussi décisif sur la capacité de résistance de l'émir Abd el-Kader.

Néanmoins, le combat de Taguin présente plusieurs intérêts pour l'histoire de la gendarmerie nationale. Il rappelle le lien qui a uni l'Algérie à la gendarmerie pendant plus d'un siècle. Il met surtout en lumière la militarité du « gendarme d'Afrique » qui participe aux combats dès 1830. Mais ce fait historique prend toute sa dimension dans le domaine des représentations. Très tôt, l'opération militaire est dépassée par la signification qui lui est donnée par le régime en place. Dans le règne plutôt tranquille, d'un point de vue militaire, de la monarchie de Juillet, la conquête de l'Algérie, avec ses 93 000 soldats mobilisés, est perçue par le roi Louis-Philippe le moyen de donner du crédit à son pouvoir. Aussi, le succès militaire de son propre fils est aussitôt exploité en matière de communication politique et aboutit à la réalisation d'un des plus grands tableaux militaires par ses dimensions. De son côté, la gendarmerie saisit l'intérêt de s'associer à cette campagne militaire. Dans cette bataille des mémoires, le gouvernement algérien a su apporter, après la fin de la guerre d'Algérie, une interprétation originale au combat de Taguin.

**16h15** Lieutenant-Colonel Nicolas BÉNÉVENT - *Chef du bureau de la gestion du personnel militaire de la Région de gendarmerie d'Île-de-France. Titulaire d'un master d'Histoire sur la Gendarmerie au combat durant la guerre franco-allemande.*

### **L'épopée du régiment de marche de la gendarmerie à pied (hiver 1870-1871)**

La guerre franco-allemande débute le 19 juillet 1870 par une série de défaites des armées de l'empereur Napoléon III. À la chute du second Empire, le 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale mobilise toutes les ressources du pays pour repousser l'envahisseur. Parmi les nombreuses mesures plaçant la gendarmerie sur le pied de guerre, le décret du 31 octobre entérine la création à Bourges d'un régiment de marche de la gendarmerie à pied. L'unité est rapidement constituée à partir d'effectifs des différentes légions de gendarmerie. Les hommes sont pour la plupart des pères de famille au lointain passé militaire. Un commandant de compagnie, celui d'Indre-et-Loire, est placé à leur tête. Quelques jours suffisent pour parfaire leur instruction militaire. L'unité rejoint la colonne mobile du général Camô, puis la 2<sup>e</sup> armée de la Loire du général Chanzy. Le baptême du feu a lieu le 6 décembre, à Meung. Le régiment est bousculé. Il essuie les critiques sans broncher, se fait à nouveau déloger le 8 décembre, à Beaugency. Les déconvenues se succèdent. Son chef de corps écope même d'un blâme. Le régiment n'exécute plus que des missions de police militaire, mais le 12 janvier 1871, il tient assurément sa revanche. La 2<sup>e</sup> armée de la Loire est en train de perdre la bataille du Mans. Le régiment est rappelé au feu. Face à un adversaire très supérieur en nombre, il se couvre de gloire par sa défense héroïque du pont de Pontlieue et assure en définitive le salut de l'armée toute entière en laissant 84 des siens sur le terrain. L'honneur de la gendarmerie est sauf.

## **CONFÉRENCE DE CLÔTURE**

**17h15** Jean-Noël LUC - *Professeur en Histoire contemporaine, Sorbonne Université*

### **La Prévôté, mission militaire spécifique des gendarmes, avant, pendant et après la bataille (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles).**

Mission initiale de la Maréchaussée, la fonction prévôtale constitue le premier ADN de la gendarmerie. Instruments de la loi et auxiliaires de la justice aux armées, les prévôts y assument des tâches indispensables : maintien de l'ordre et de la discipline, lutte contre la désertion, police des convois et du ravitaillement, répression des atteintes aux biens et aux personnes, contrôle des civils, collecte du renseignement, transfert des prisonniers, participation aux tribunaux militaires et gestion des prisons prévôtales. Après l'arrêt des hostilités, les gendarmes détachés auprès des autres troupes interviennent, en France comme à l'étranger, dans le processus de transition vers le temps de paix.

Négligés par la mémoire collective, les prévôts l'étaient également par les chercheurs jusqu'à l'ouverture, en 2000, du chantier de la Sorbonne, où une vingtaine de travaux leur ont été consacrés. Leur histoire montre que la militarité de la gendarmerie ne s'exprime pas seulement à travers les engagements de ses unités combattantes. Depuis la fin du XVIIIe siècle, les prévôts, mais aussi les territoriaux, interviennent à d'autres niveaux de la défense et de la projection des forces, au cours des conflits comme pendant les périodes de paix.

**18h00** Mot de clôture DGGN

**18h15** Dépôt de gerbes